



# RAPPORT ANNUEL 2016

## sur le prix et la qualité du traitement des déchets ménagers



Ce rapport est établi conformément au Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.1411-13, L2313-1, L2224-4 et L5211-39 ainsi qu'au décret n°2000-404 du 11 mai 2000.

# Sommaire



Présentation du SYMEVAD



Equipements existants et en projet



Bilan technique et tonnages



Prévention



Bilan financier

# Présentation du SYMEVAD



Le **SYMEVAD** a été créé par arrêté préfectoral du 29 décembre 2006. Il regroupe les Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et la Communauté de communes OSARTIS qui ont transféré leurs compétences traitement des déchets ménagers et assimilés au **SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets** au 1er janvier 2007.

## LE TERRITOIRE DU SYMEVAD



Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les Communautés de Communes Osartis et Marquion ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION, cela n'a généré aucun changement pour le SYMEVAD car la compétence traitement de Marquion n'a pas encore été transférée.

Le SYMEVAD, fort de ses 82 communes et de ses 311 788 habitants, a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre une politique ambitieuse et moderne de prévention, de valorisation et de traitement des déchets ménagers.

Le SYMEVAD mutualise et construit de nouveaux équipements de valorisation des déchets tout en mutualisant les coûts. Ce regroupement des moyens et des énergies permet au Syndicat de mettre en place un dispositif complet et performant visant à une valorisation maximale des déchets tout en intégrant une démarche volontariste au niveau Haute Qualité Environnementale et Développement Durable.



## Compétence et activités principales du SYMEVAD

Le SYMEVAD exerce une compétence unique à savoir le traitement des déchets ménagers en lieu et place des agglomérations membres.



## Activités principales

→ La gestion du traitement des déchets collectés dans les trois agglomérations membres, en optimisant l'exploitation des équipements existants ou en ayant recours à des prestataires de traitement extérieurs.

→ L'organisation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de valorisation des déchets ménagers, à travers le développement et la réalisation de nouveaux équipements performants et respectueux de l'environnement.

→ La réduction des déchets à la source par la prévention de la production des déchets.

## Composition et fonctionnement institutionnel

Deux grandes instances rythment la vie du Syndicat : le Comité Syndical et le bureau Syndical présidés par Martial VANDEWOESTYNE.



Monsieur VANDEWOESTYNE est Président du SYMEVAD depuis sa création.

Il est 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis en charge :

- des déchets,
- de l'Énergie (consommation, énergies renouvelables, thermographie, Plan climat énergie territorial, CEE),
- de l'Environnement (bruit air, risques technologiques),
- du Développement durable.

Il est Maire de la ville de Lambres-lez-Douai.

### Comité Syndical



50 membres : 25 titulaires, 25 suppléants.



Il prend les décisions principales et fondatrices du SYMEVAD.



8 Comités syndicaux ont eu lieu en 2016.



48 délibérations actées sur l'exercice 2016.

### Bureau Syndical



8 membres (le Président + 7 Vice-Présidents).



Il prend les décisions relatives au fonctionnement du SYMEVAD et prépare les dossiers à présenter au Comité.



8 Bureaux Syndicaux ont eu lieu en 2016.



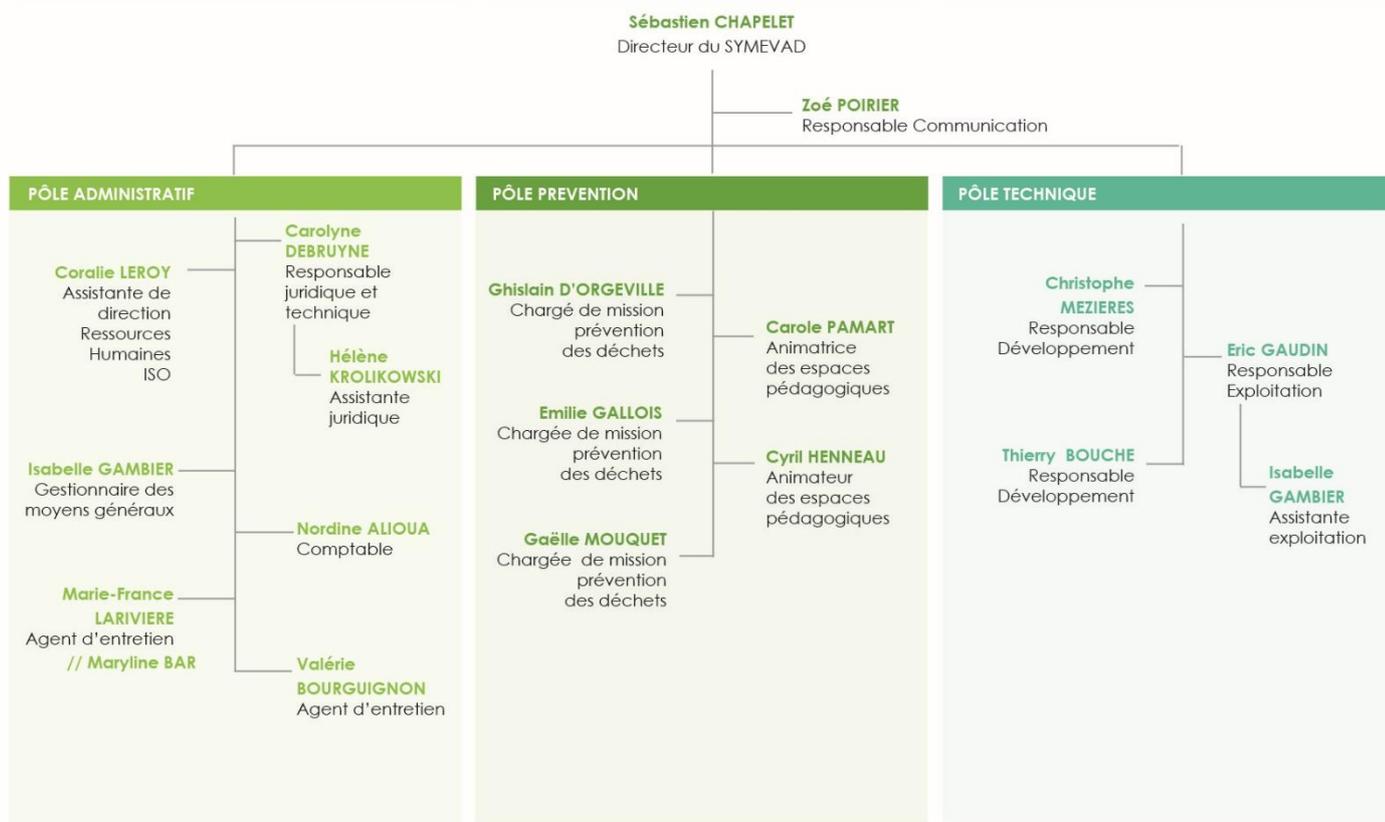
9 décisions du bureau ont été actées en 2016.

## L'équipe administrative et technique

Au 31 décembre l'équipe administrative et technique du SYMEVAD était composée de 17 personnes :



## ORGANIGRAMME



## Evolutions 2016

Départ de Lionel MARCHAND, Responsable Juridique, le 15 février.

Arrivée de Zoé POIRIER, en tant que Responsable Communication, le 23 mars.

Arrivée de Carolyne DEBRUYNE, en tant que Responsable Juridique et Technique, le 1er juin.

Evolution des fonctions de Carolyne DEBRUYNE, en tant que Directrice Générale Adjointe, le 16 décembre.

Départ de Sébastien CHAPELET, Directeur Général des Services le 31 décembre.

**Pôle technique**

→ **Le service Exploitation** gère le suivi de l'ensemble des équipements de traitement existants, contrôle de l'exécution des contrats de prestation et fait les déclarations auprès des organismes agréés.

→ **Le service Développement** pilote la création des nouveaux outils de traitement et de valorisation des déchets du SYMEVAD.

→ **Le service Prévention des Déchets** est chargé de piloter l'ensemble des opérations de l'appel à projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi.

**Pôle administratif**

→ **Le service Juridique** a en charge la gestion administrative, à savoir la passation et le suivi administratif des marchés publics, les affaires juridiques, la réalisation des actes administratifs et des documents de travail des élus.

→ **Le service Comptabilité** se charge du suivi et du respect du budget voté par le Comité Syndical, il mandate les factures, émet les titres, établit les payes...

→ **Le service Communication** réalise les opérations de communication du Syndicat.

→ **Le service Intendance** se charge de la gestion du petit matériel ainsi que de l'entretien des locaux du SYMEVAD et du centre de tri.

## Equipements existants



## Le centre de tri

Il a été créé en 2011 et est implanté sur le site du siège administratif du SYMEVAD à Evin-Malmaison..

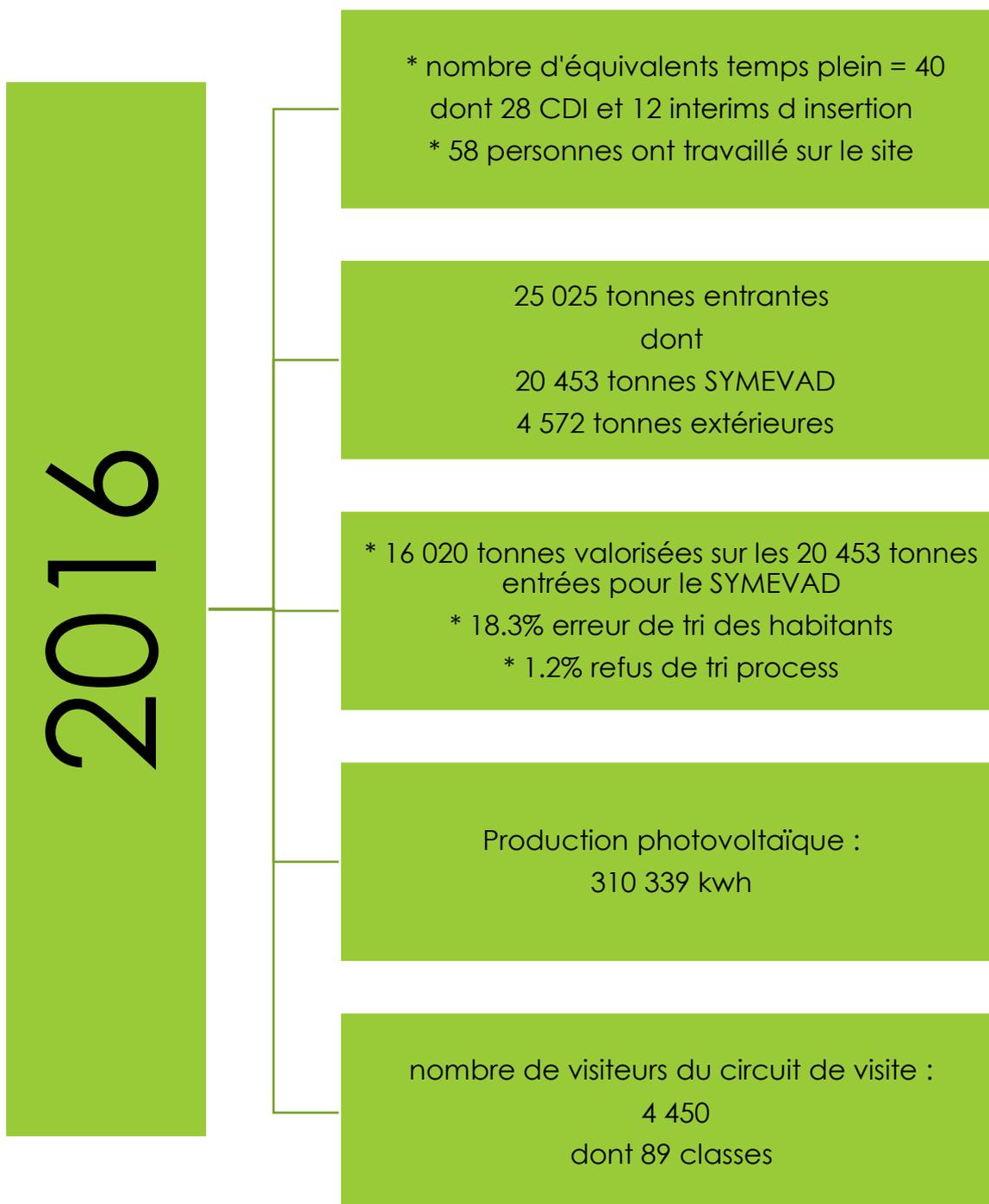
Il traite la totalité du gisement du SYMEVAD.

L'équipement est dimensionné pour pouvoir traiter un maximum de 30 000 tonnes par an.

En 2016 le centre de tri a reçu 25 025 tonnes de déchets.

Différents objectifs ont été recherchés lors de la construction du projet :

- ✓ Démarche Haute Qualité Environnementale,
- ✓ Label Bâtiment Basse Consommation énergétique (BBC),
- ✓ Mise en œuvre d'un pavillon de la communication et d'un parcours pédagogique permettant de sensibiliser du public, notamment scolaire,
- ✓ Propreté du site,
- ✓ Confort des postes de travail,
- ✓ Performance et automatisation du process,
- ✓ Coût de tri optimisé et maîtrisé.



## L'unité de compostage de Sin-le-Noble

Elle a été créée en 1971 sur un terrain au nord du centre-ville de SIN-LE-NOBLE.

L'équipement est dimensionné pour recevoir environ 25 000 tonnes de déchets verts par an.

La plate-forme de compostage utilise un procédé de compostage par aération pilotée pour limiter les nuisances olfactives.

Le centre de compostage actuel n'est pas en capacité de traiter la totalité du gisement de déchets verts issus de l'ensemble du territoire, le SYMEVAD est donc dans l'obligation d'envoyer environ un tiers de ses tonnages pour traitement sur des sites de compostage extérieurs.



# 2016

Nombre d'équivalents temps plein = 4.5

25 055 tonnes entrantes  
dont  
23 652 tonnes SYMEVAD  
1 403 tonnes extérieures

\* 9 702 tonnes de compost valorisées en agriculture  
\* 1 102 tonnes de refus  
\* 15 251 tonnes d'eau évaporée



## La Ressourcerie

Elle a été créée 2015 et est implantée sur une parcelle jouxtant le siège administratif du SYMEVAD à Evin-Malmaison.

Elle a pour but de valoriser un maximum d'objets encombrants en leur donnant une seconde vie.

L'équipement est dimensionné pour recevoir environ 2 900 tonnes de déchets par an.

Un magasin de 300m<sup>2</sup> revend les objets récupérés.

L'association « Dynamique Insertion Emploi » (DIE), gestionnaire du site est certifiée « qualité pour l'insertion par l'activité Ressourcerie ».

En 2016, 48% des salariés sont sortis du dispositif et ont trouvé soit une formation qualifiante soit un emploi.

Les installations sont construites en réhabilitation d'une friche industrielle.

Des panneaux thermiques solaires et une chaudière à pellets assurent l'alimentation en eau chaude.

L'isolation a été optimisée.

Les eaux de pluie sont récupérées et réutilisées.

Une vigilance particulière a été apportée aux conditions de travail.

# 2016

\* Nombre d'équivalents temps plein : 36  
dont 8 CDI et 41 postes en insertion.  
\* Nombre de personnes ayant travaillé sur le site : 82

2 502 tonnes entrantes.

Magasin :  
19 376 acheteurs  
44 546 objets vendus  
124 tonnes revendues.

2 249 tonnes recyclées.

nombre de visiteurs du circuit de visite : 1 886.



## L'unité Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME)

Cette nouvelle unité moderne et innovante vient remplacer l'ancienne usine d'incinération démolie fin 2013.

Elle est prévue pour traiter les ordures ménagères résiduelles, les refus de tri et les encombrants.

Elle vise à produire des combustibles « verts » (renouvelables) à savoir un combustible solide (CSR) pour les cimenteries et du biométhane réinjecté dans le réseau de gaz de ville.

Sa construction s'est achevée en avril 2015.

L'année 2016 a vu débuter la mise en service industrielle (MSI).

Pendant cette phase, l'unité poursuit l'atteinte de ses performances nominales.

Le 09 décembre, le site a été inauguré sous l'égide du Président de l'ADEME.

# 2016

Nombre d'équivalents temps plein : 40.

54 277 tonnes entrantes.

34 651 tonnes traitées.

3 888 tonnes valorisées en cimenterie (CSR).

686 tonnes de ferreux valorisées.

74 tonnes de non ferreux valorisées.

441 999 Nm<sup>3</sup> de biométhane réinjectés dans le réseau GRDF.

# Les déchèteries

Le SYMEVAD compte 11 déchèteries :

- 4 déchèteries sur la **CA du Douaisis** :

- Arleux,
- Cuincy,
- Roost-Warendin,
- Sin le Noble.

Du fait des modifications de collecte des déchets verts, la CAD a également mis en place un site d'apport volontaire de ces déchets à DOUAI, sur le site du Centre Technique Communautaire.

- 4 déchèteries sur la **CA Hénin-Carvin** :

- Carvin,
- Courrières,
- Evin-Malmaison,
- Hénin-Beaumont.

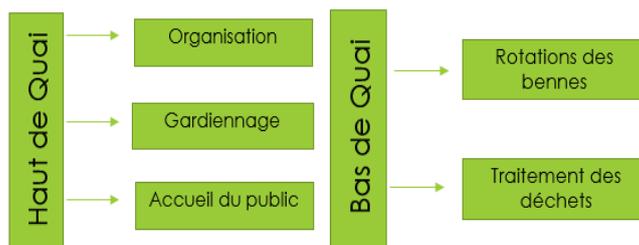
- 3 déchèteries sur la **CC Osartis-Marquion** :

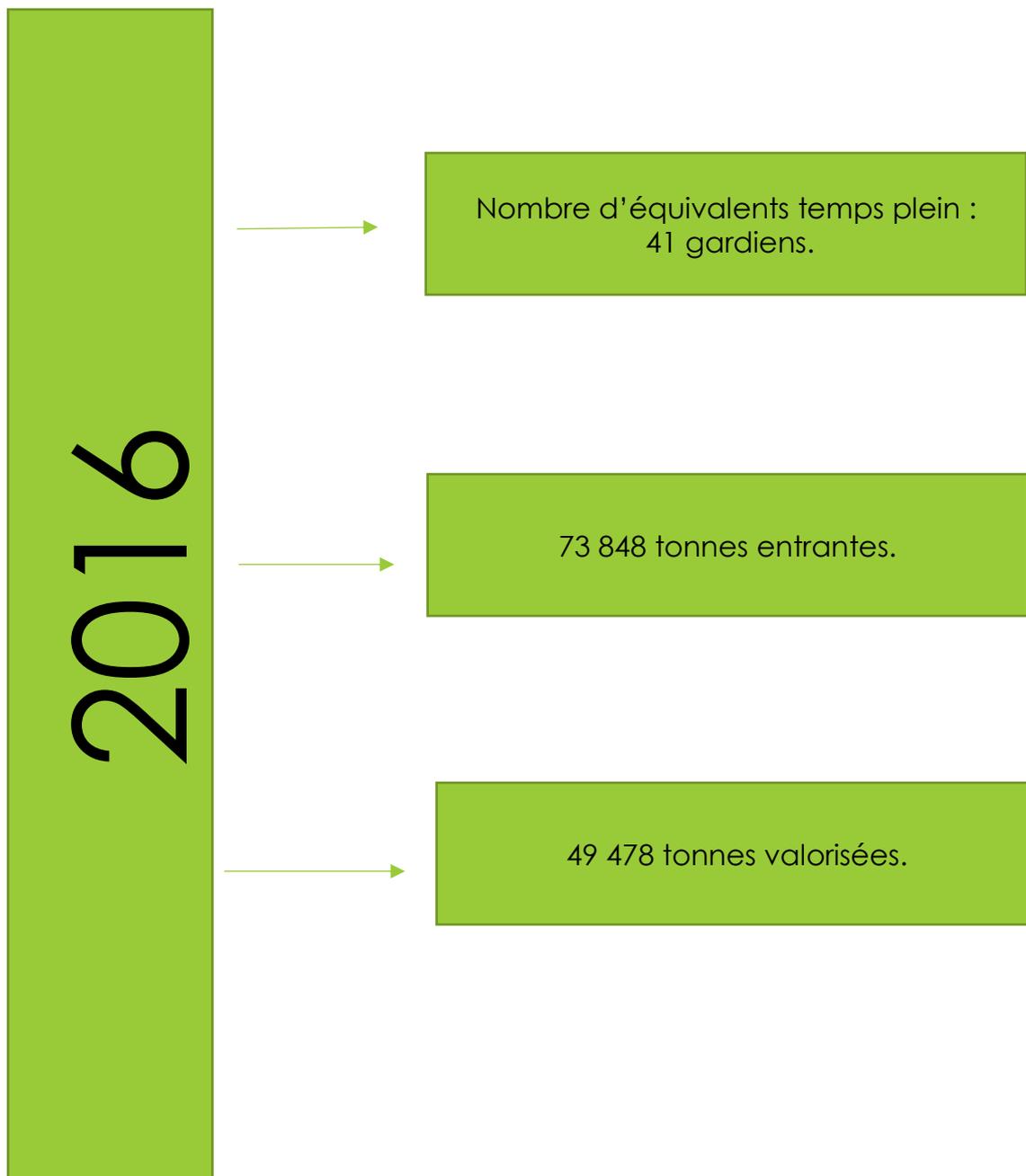
- Biache Saint Vaast,
- Brebières,
- Vis en Artois.



Déchèterie	
C	CARVIN
A	COURRIÈRES
H	EVIN-MALMAISON
C	HÉNIN-BEAUMONT
C	ARLEUX
C	CUINCY
A	ROOST-WARENDIN
D	SIN-LE-NOBLE
B	BREBIÈRES
B	BIACHE-SAINT-VAAST
V	VIS-EN-ARTOIS

L'activité « déchèterie » est scindée en deux, le haut de quai qui reste de la compétence des collectivités adhérentes et bas de quai qui est de la compétence du SYMEVAD





## Equipement en projet

## Le centre de valorisation organique (CVO) de Vitry en Artois

Cet équipement moderne viendra remplacer l'unité de compostage de déchets verts de Sin-le-Noble.

Dimensionnement du projet :

- Entrée :
  - o 32 000 t/an de déchets verts,
  - o 3000 t/an de bois.
- Sortie :
  - o Amendement organique : 11 000 t/an de compost.
  - o Plaquette bois pour chaufferie : 6 000 t/an.
- Camions : 20 camions/jour (en moyenne)
- Montant de l'investissement : 9 millions d'euros.
- Travaux : de mars 2017 à Avril 2018.
- Mise en service : Juin 2018.



## Bilan technique et tonnages

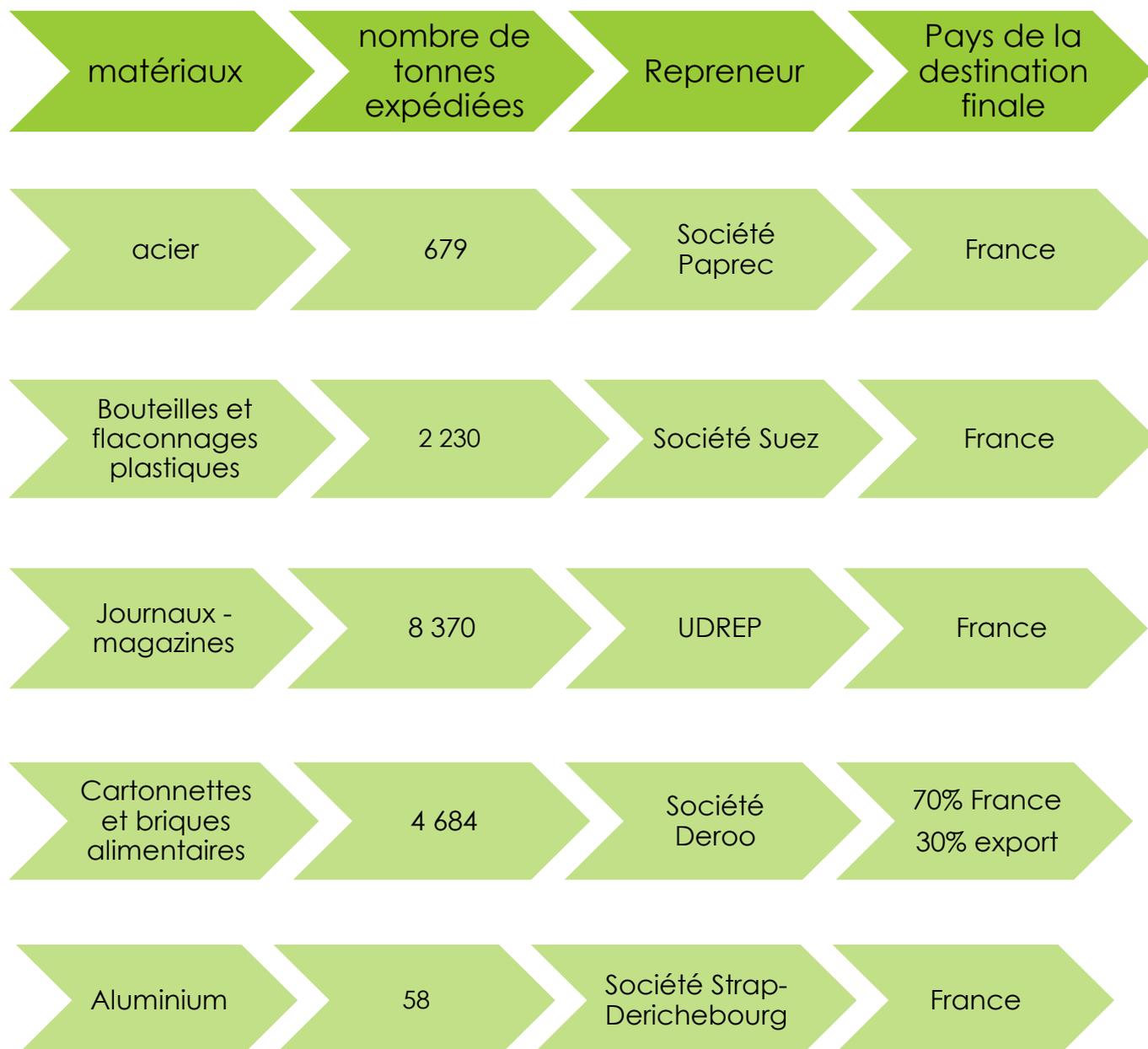
L'organisation des collectes sur les trois territoires peut être scindée en 6 filières de traitements différentes :



## Tri et recyclage des emballages et des papiers/cartons

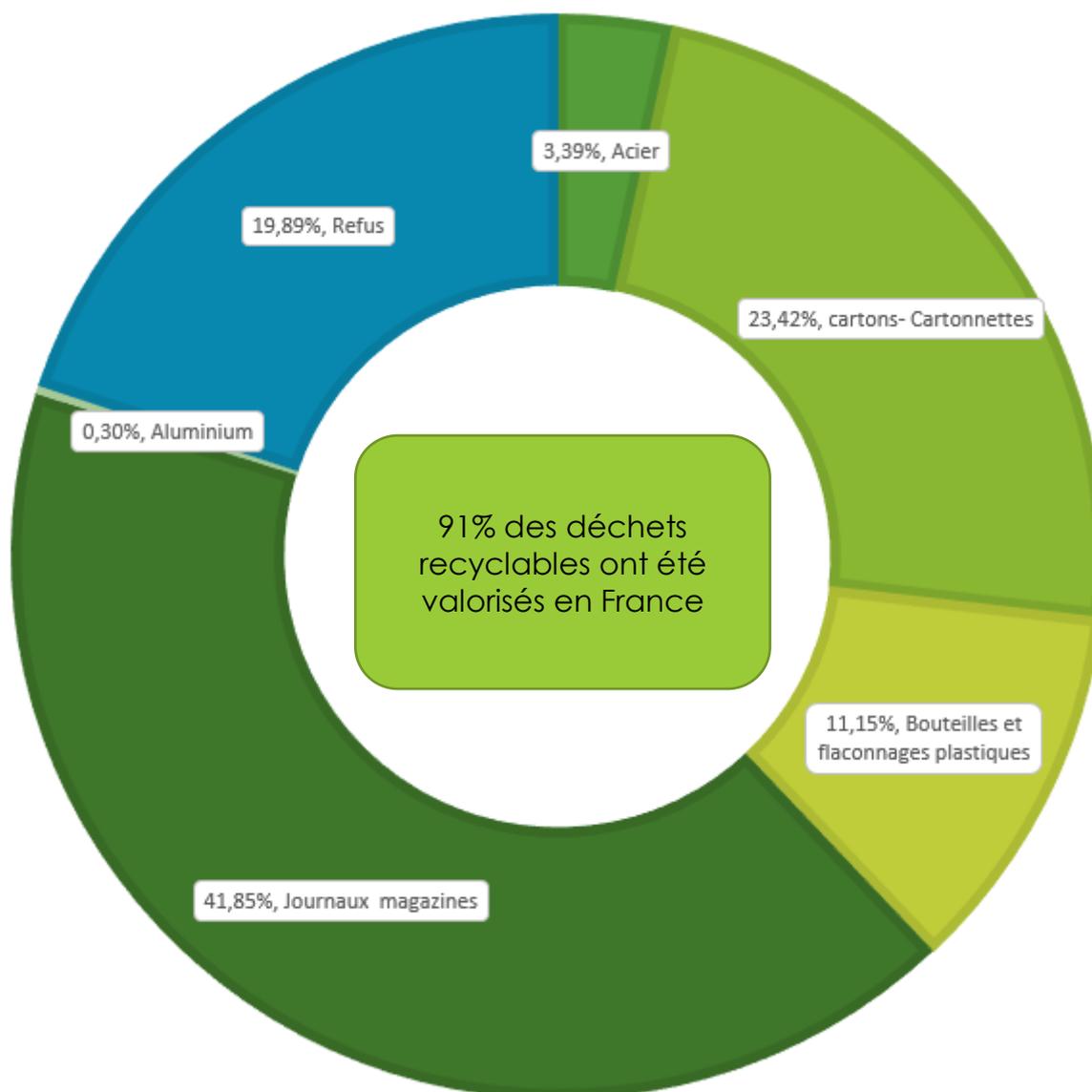
Le centre de tri a trié 18 728 tonnes de déchets sélectifs issues des collectes en porte à porte sur le SYMEVAD ainsi que 1272 tonnes des cartons issues de la collecte vespérale et des déchèteries.

Sur ces 20 000 tonnes, 16 021 tonnes ont été recyclées de la manière suivante :

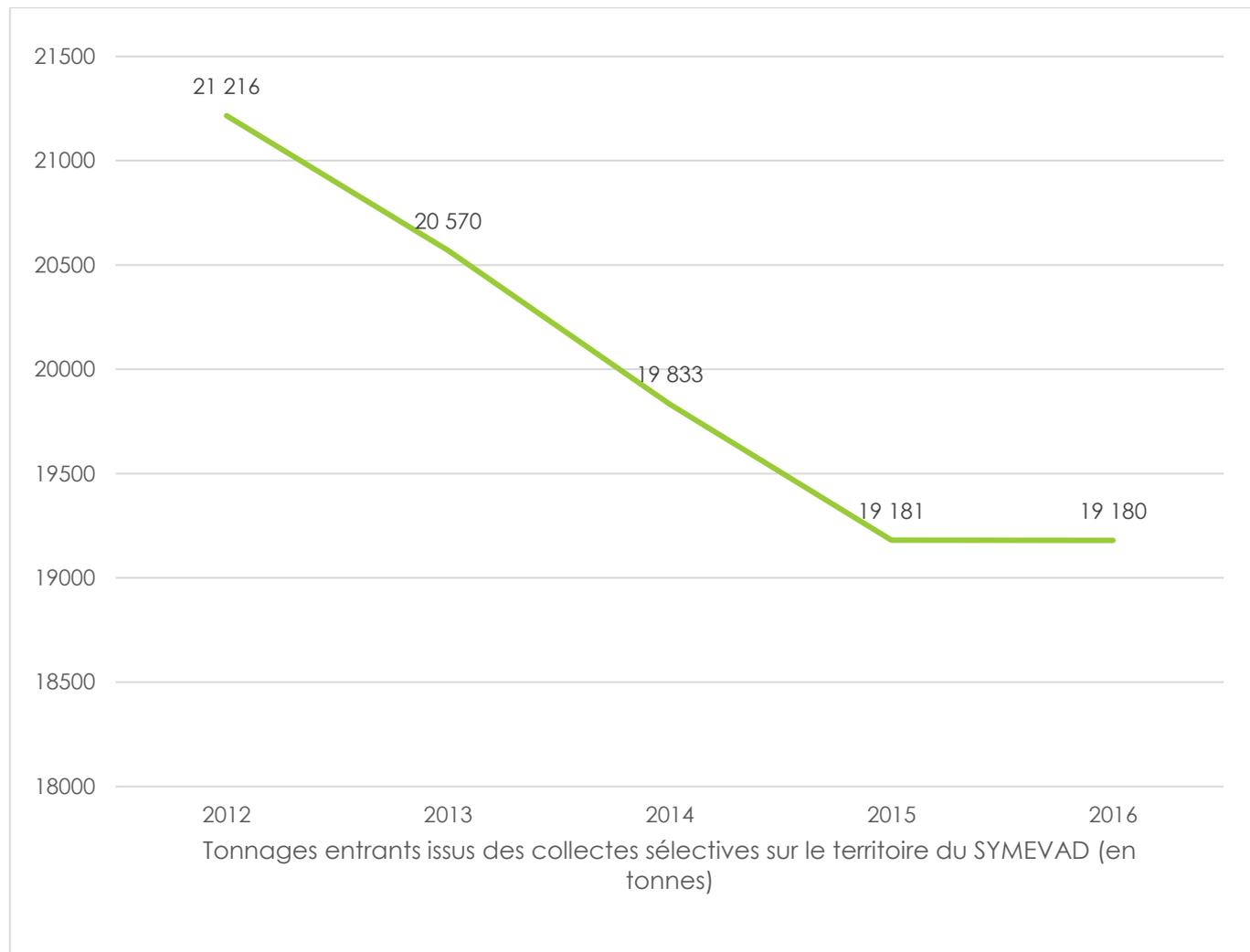


Les 3 979 tonnes restantes sont des refus de tri, c'est-à-dire des erreurs de tri de l'habitant (18,30%) et les tonnages non captés par le process (1,60%). Ces refus de tri ont été traités sur le TVME.

Synthèse des déchets sortis du centre de tri en 2016 :



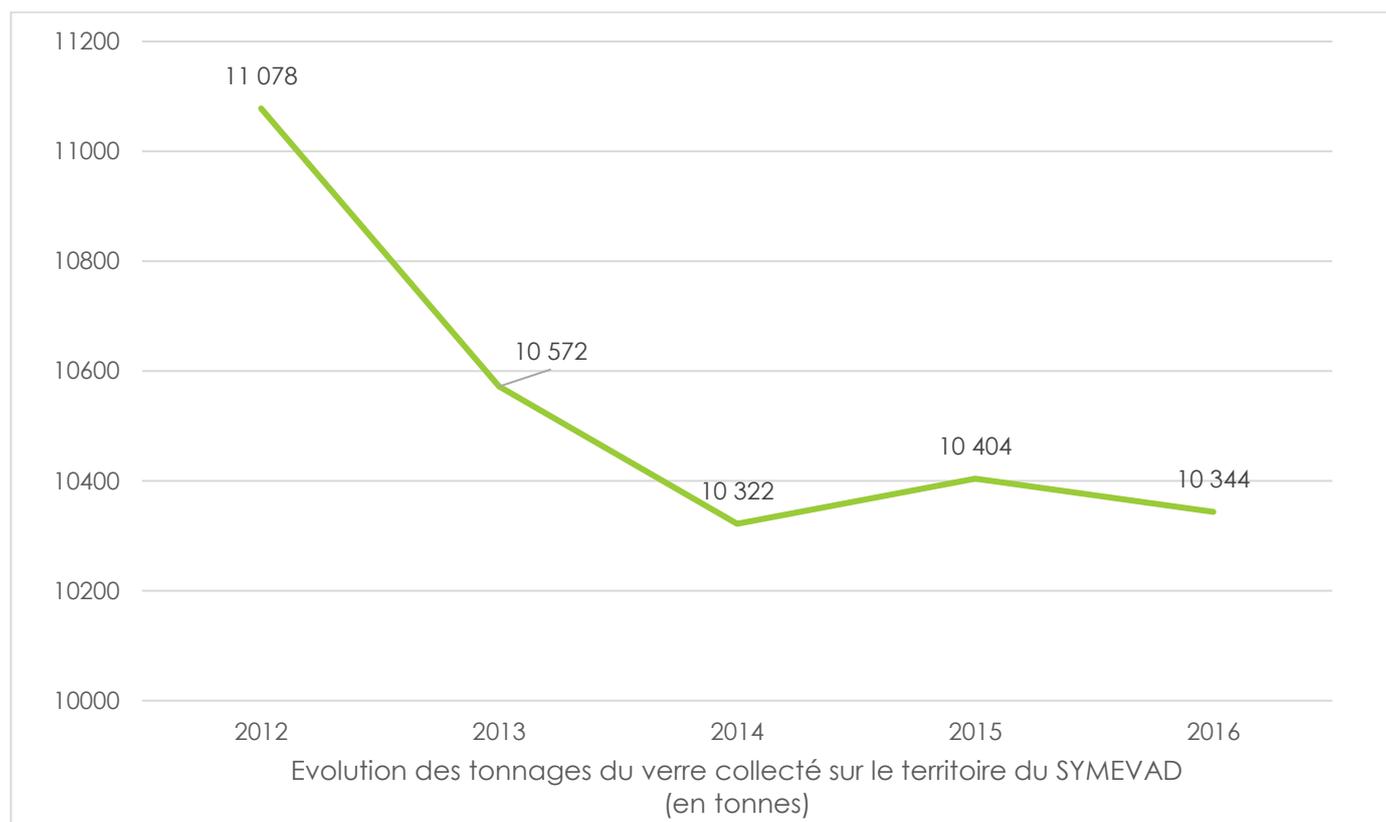
Après plusieurs années de baisse, 2016 est la première année de stabilisation des tonnages entrants issus du ramassage en porte à porte des déchets recyclables sur le territoire du SYMEVAD.



## Tri et recyclage du verre

Le SYMEVAD a valorisé 10 344 tonnes d'emballages en verre en 2016.

Malgré une très légère hausse des tonnages du verre en 2015, ceux-ci sont repartis à la baisse en 2016 (-0.5%)



## Pourquoi trier ?

Tonnes d'emballages triés

679 OK



Acier



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

1 301,64 tonnes de minerai de fer  
 et 425,05 tonnes de coke (charbon)  
 et 7 856,03 m<sup>3</sup> d'eau (conso. moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 3 028,53 MWh d'énergie (conso. moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et 1 205,22 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

7 461 538 boîtes de conserve "4/4" ?  
 soit une distance de 895,38 km si les conserves sont mises bout à bout  
 soit un volume de 7 013,85 m<sup>3</sup>

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

973,2 voitures (une voiture de 1000 kg contient environ 750 kg d'acier)  
 OU 12 976 chariots de supermarché (45 kg l'unité)  
 OU 834 200 boules de pétanque (700 grammes l'unité)

Sur 1000 kg d'acier issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 860 kg d'acier recyclé.



Tonnes d'emballages triés

58 OK



Aluminium



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

141,23 tonnes de bauxite ?  
 et 62,00 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 1 542,43 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et 399,74 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

3 866 667 canettes de 33 cl ?  
 soit une distance de 425,33 km si les canettes sont mises bout à bout  
 soit un volume de 1 276,00 m<sup>3</sup>

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

6 798 chaises (5 kg l'unité)  
 OU 16 994 vélos (2 kg le cadre d'un vélo de course)  
 OU 33 988 trottinettes (1 kg le cadre)

Sur 1000 kg d'aluminium issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 586 kg d'aluminium recyclé.



Tonnes d'emballages triées

1 698 OK



Bouteilles et flacons PET



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

**1 037,48 tonnes de pétrole brut** ?  
 et **332,81 tonnes de gaz naturel** ?  
 et **18 611,50 MWh d'énergie** (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et **3 885,02 tonne éq CO2** (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

**48 514 286 bouteilles de 1,5 litre** ?  
 soit une distance de **14 554,29 km** si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de **72 771,43 m<sup>3</sup>**

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

**1 231 050 Couettes** (1 kg de fibres de PET recyclé dans une couette)  
 OU **3 077 625 pulls polaires** (400 grammes l'unité)  
*Sur 1000 kg de PET issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 725 kg de PET recyclé.*



Tonnes d'emballages triées

552 OK



Bouteilles et flacons PEHD

### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

**280,42 tonnes de pétrole brut** ?  
 et **172,22 tonnes de gaz naturel** ?  
 et **4 404,50 MWh d'énergie** (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et **844,56 tonne éq CO2** (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

**17 250 000 bouteilles de 1 litre** ?  
 soit une distance de **4 140,00 km** si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de **17 250,00 m<sup>3</sup>**

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

**3 748 bancs publics** (100 kg l'unité)  
 OU **37 481 bacs de collecte** (10 kg l'unité pour un bac de 120 litres)  
 OU **4 118,80 km de tuyau** (91 g le mètre de tuyau d'un diamètre de 63 mm)  
*Sur 1000 kg de PEHD issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 679 kg de PEHD recyclé.*



Tonnes d'emballages triés

4 523

OK



Papiers-Cartons



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

**6 359,34 tonnes de bois**  
 et **217 990,51 m<sup>3</sup> d'eau** (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et **46 349,44 MWh d'énergie** (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et **165,36 tonne éq CO<sub>2</sub>** (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

**62 819 444 boîtes de céréales** ?  
 soit une distance de **17 589,44 km** si les boîtes sont mises bout à bout  
 soit un volume de **270 123,61 m<sup>3</sup>**

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

**9 819 671 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles** (380 gr l'unité)  
 OU **18 657 375 boîtes à chaussures** (200 grammes l'unité)  
 OU **74 629 500 boîtes à oeufs** (50 grammes l'unité)

Sur 1000 kg de PC issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 825 kg de PC recyclés



Tonnes d'emballages triés

161

OK



Briques alimentaires



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

**319,10 tonnes de bois**  
 et **1 459,95 m<sup>3</sup> d'eau** (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et **647,44 MWh d'énergie** (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et **Tonnes éq CO<sub>2</sub> évitées : non significatif**

### 2 Estimez les équivalences en emballages

**6 192 308 briques de 1 litre** ?  
 soit une distance de **1 034,12 km** si les briques sont mises bout à bout  
 soit un volume de **26 626,92 m<sup>3</sup>**

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

**894 892 rouleaux de papier cadeau** (120 grammes l'unité)  
 OU **1 073 870 rouleaux de papier toilette** (100 grammes l'unité)  
 OU **4 669 000 paquets de 10 mouchoirs** (23 grammes l'unité)

Sur 1000 kg de briques issues de collectes sélectives, on obtiendra 667 kg de fibres recyclées



Tonnes  
d'emballages triées



10 344 OK



Verre



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux

6 796,01 tonnes de sable  
 et 1 033,37 tonnes de calcaire  
 et 12 071,45 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 15 119,48 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?  
 et 4 778,93 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

22 986 667 bouteilles de 75 cl ?  
 soit une distance de 6 896,00 km si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de 17 240,00 m<sup>3</sup>

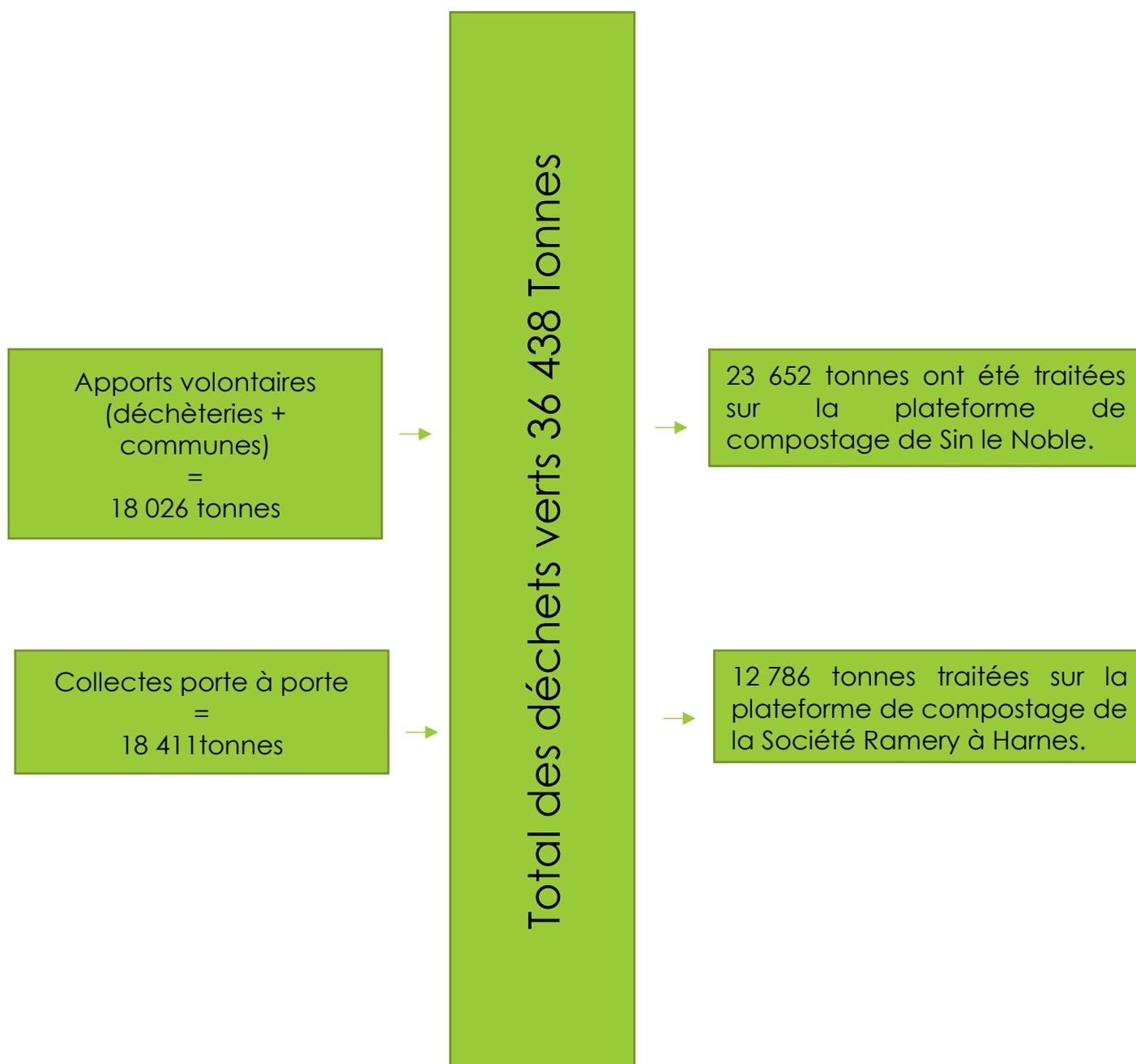
### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

22 113 173 nouvelles bouteilles de 75 cl (450 grammes l'unité)  
 Sur 1000 kg de verre issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 962 kg de verre recyclé.



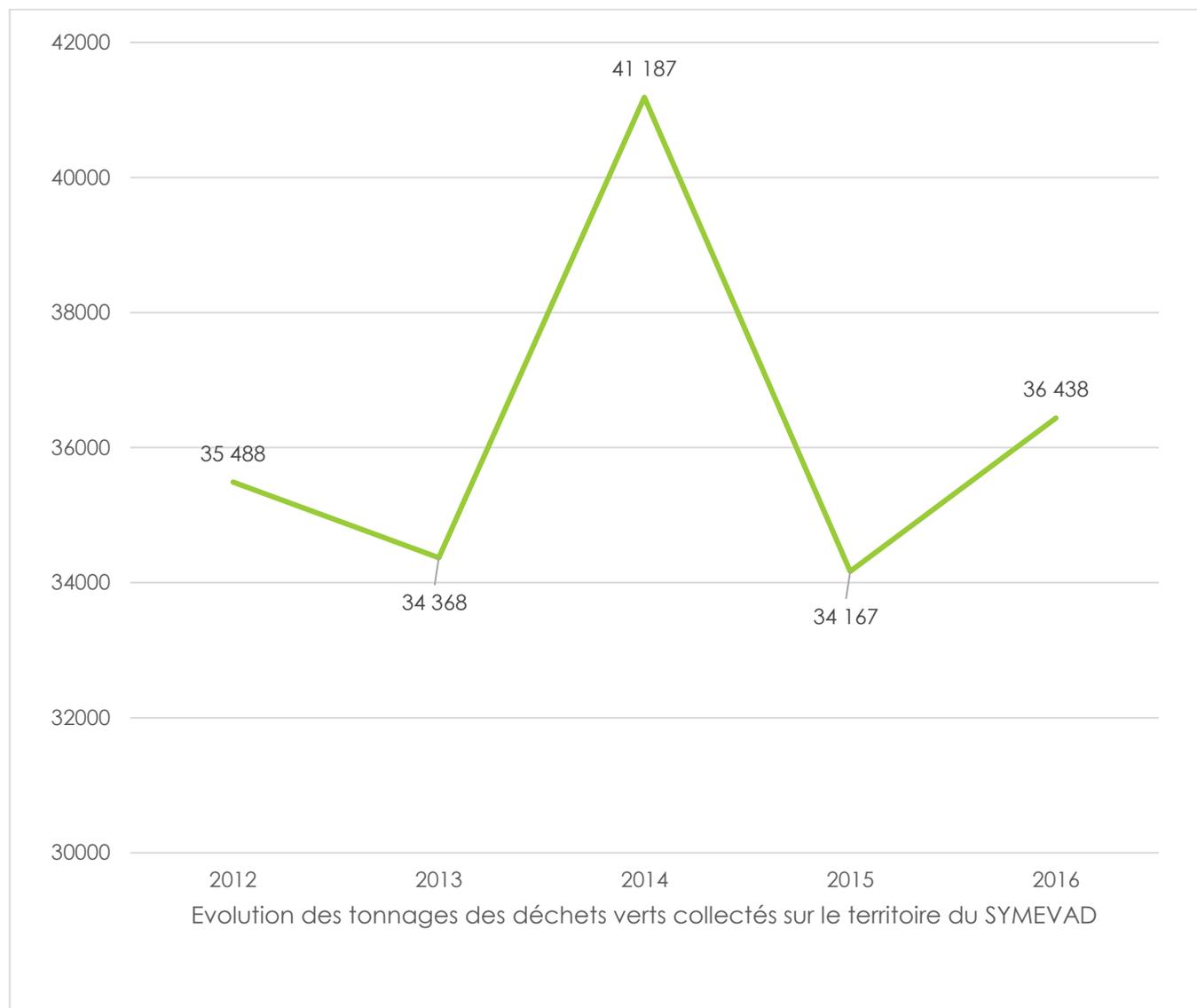
## Traitement des déchets verts

Le SYMEVAD a traité 36 438 tonnes de déchets végétaux en 2016 :



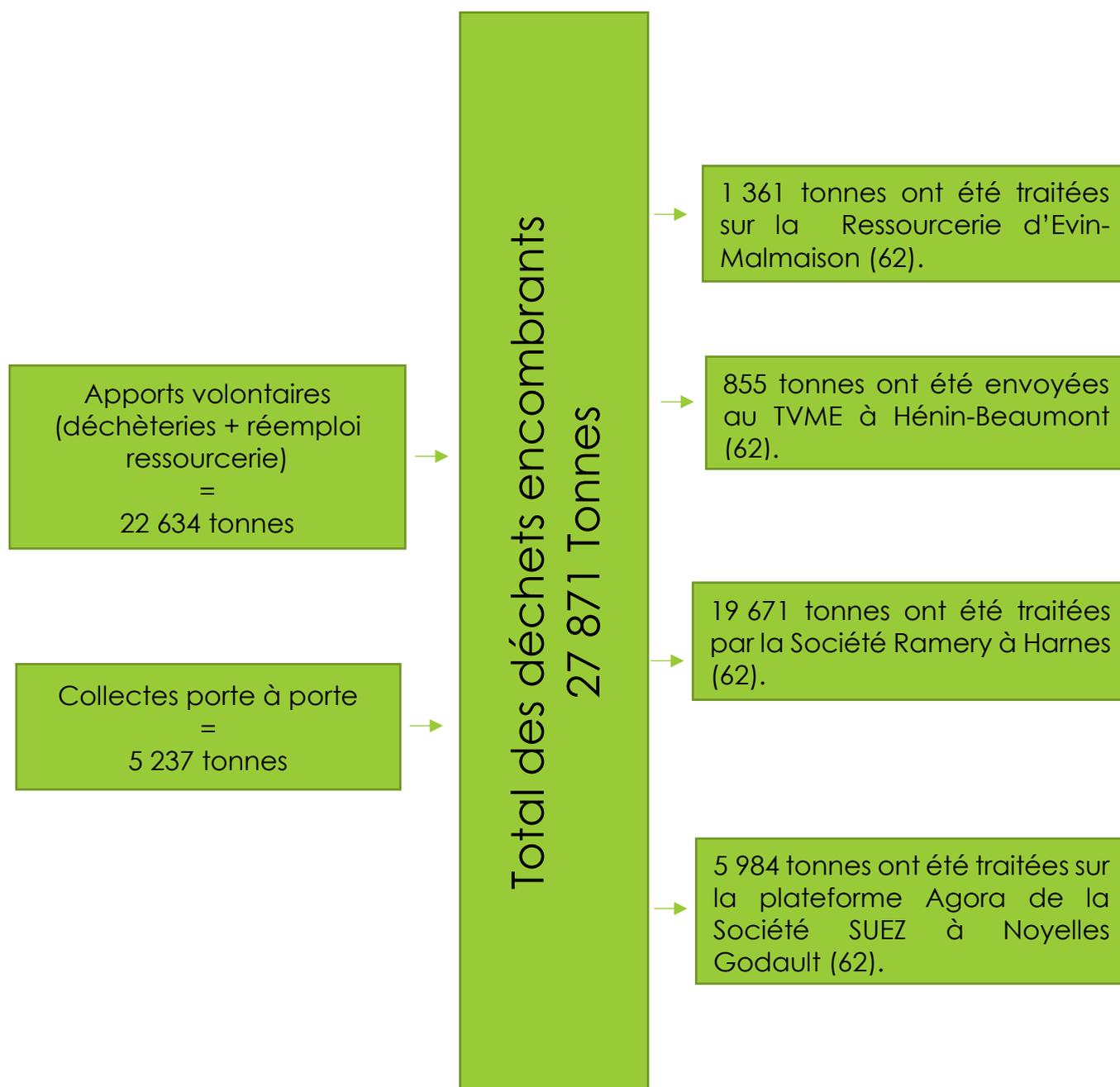
Les tonnages des déchets verts collectés sont fortement dépendants des conditions météorologiques avec des variations importantes d'une année sur l'autre.

En 2016 les conditions climatiques ont été favorables à une végétation abondante, les tonnages ont donc subi une hausse avoisinant les 6.50%.

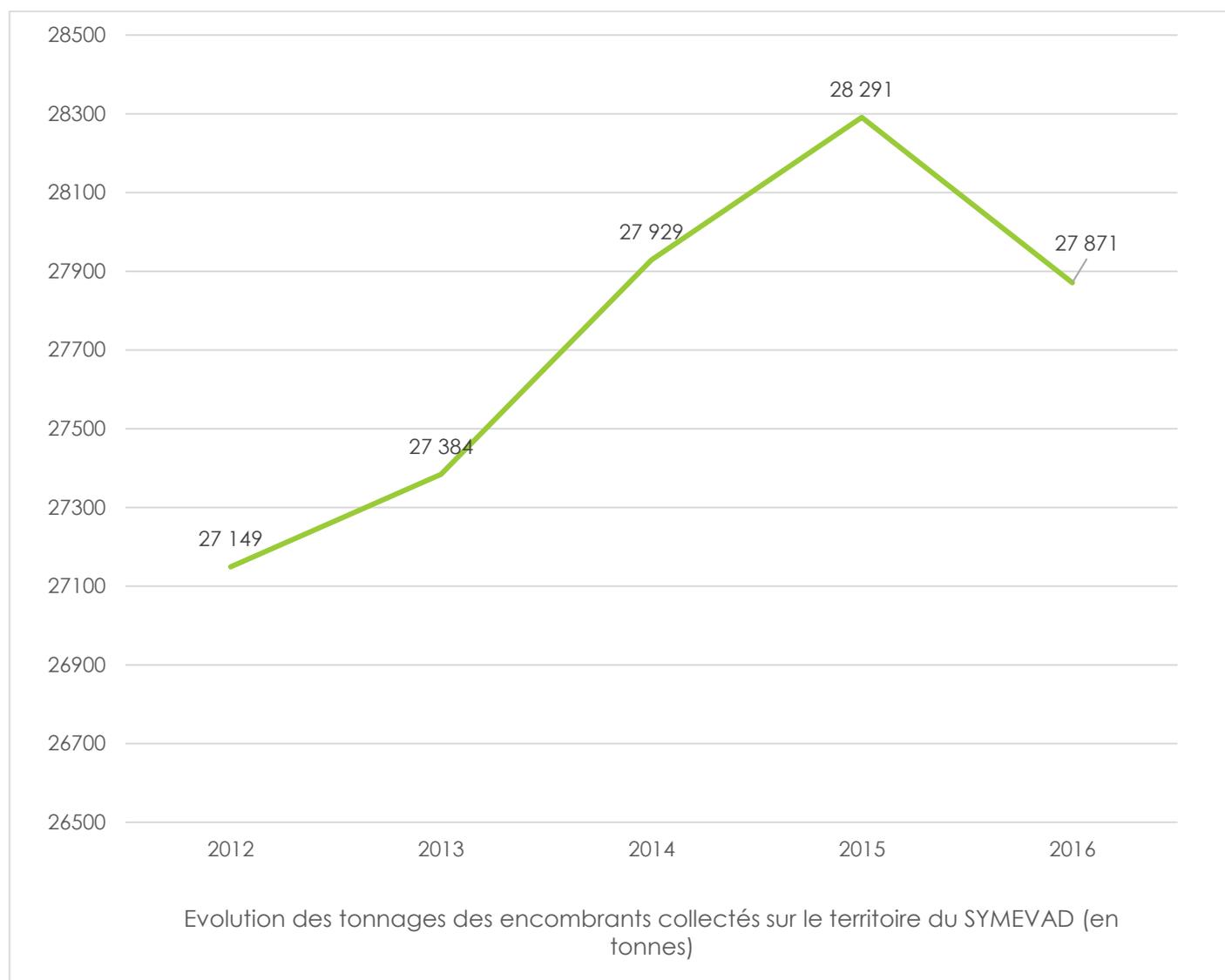


## Traitement des déchets encombrants

Le SYMEVAD a traité 27 871 tonnes de déchets encombrants en 2016 :



Après plusieurs années de hausse, 2016 est la première année où la tendance s'est inversée avec une baisse d'un peu moins de 1.50%.



## Traitement des déchets issus des déchèteries

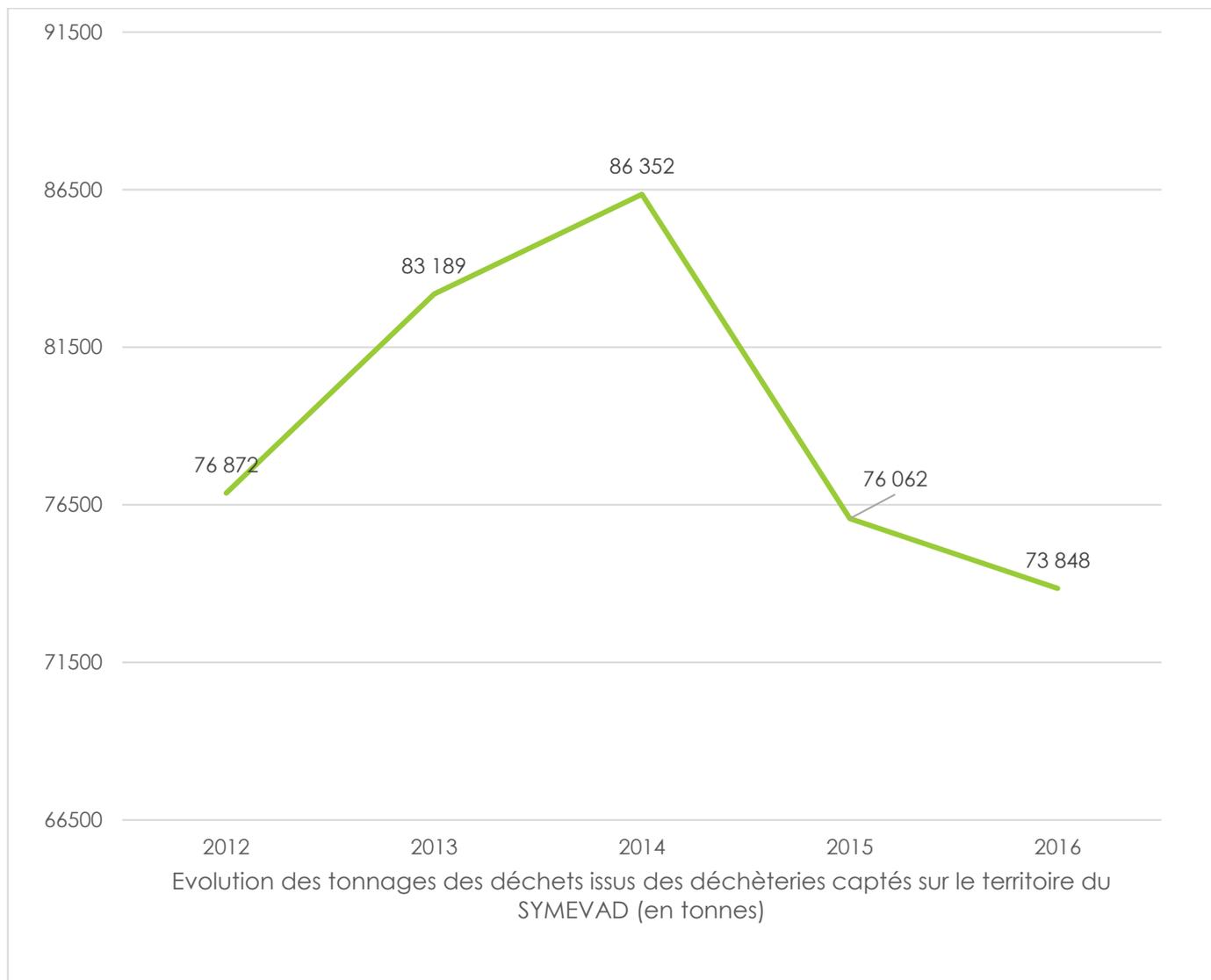
Le tonnage des déchets traités sur l'ensemble des déchèteries est de 73 848 tonnes en 2016.

Ces déchets ont été traités de la manière suivante :

matériaux	nombre de tonnes expédiées	Repreneur	taux et type de valorisation
gravats	25 814	Société STB	70% valorisation matière
déchets verts	14 486	CVO - Sin le Noble - Harnes	100% Valorisation organique
encombrants	22 255	Sociétés Suez et Ramery + TVME	30% valorisation matière
bois	5 163	Société Suez	100% valorisation matière et énergétique
papiers-cartons	1 037	Société Deroo	100% valorisation matière
ferraille	1 516	Société Theys	100% valorisation matière
DEA (déchets d'équipement et d'aménagement)	554	Sociétés Ramery et TRP	60% valorisation matière et énergétique

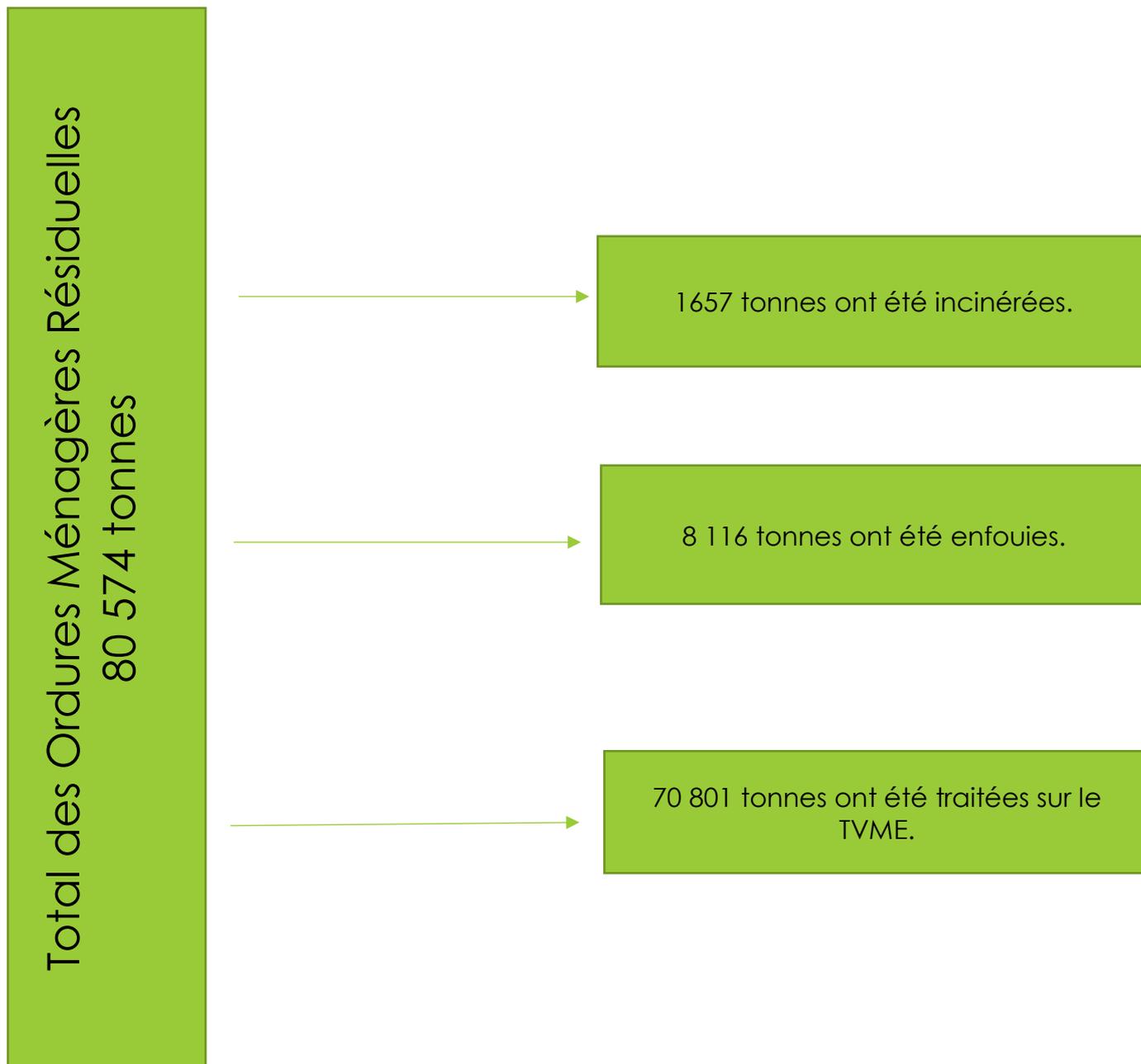
matériaux	nombre de tonnes expédiées	Repreneur	taux et type de valorisation
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	1 997	Sociétés Gallo et Envie2E Nord	89% valorisation matière
amiante-ciment	444	Société suez	0% valorisation
Déchets dangereux + bidons souillés	303	Société Sotrenor	95% Valorisation matière et énergétique
pneus	147	Sociétés Gommage et Eco-Phu	100% valorisation matière et énergétique
huiles minérales	90	Société Sevia	100% valorisation matière et énergétique
huiles végétales	15	Gecco	100% valorisation matière
piles et accumulateurs	6	Corepile	50% valorisation matière
batteries	21	Société Recylex	95% valorisation matière
<b>total</b>	<b>73 848</b>	-----	<b>67% de valorisation</b>

Après plusieurs années de hausse, c'est la deuxième année consécutive que le SYMEVAD voit une baisse (un peu moins de 3%) des tonnages des déchets collectés en déchèteries.

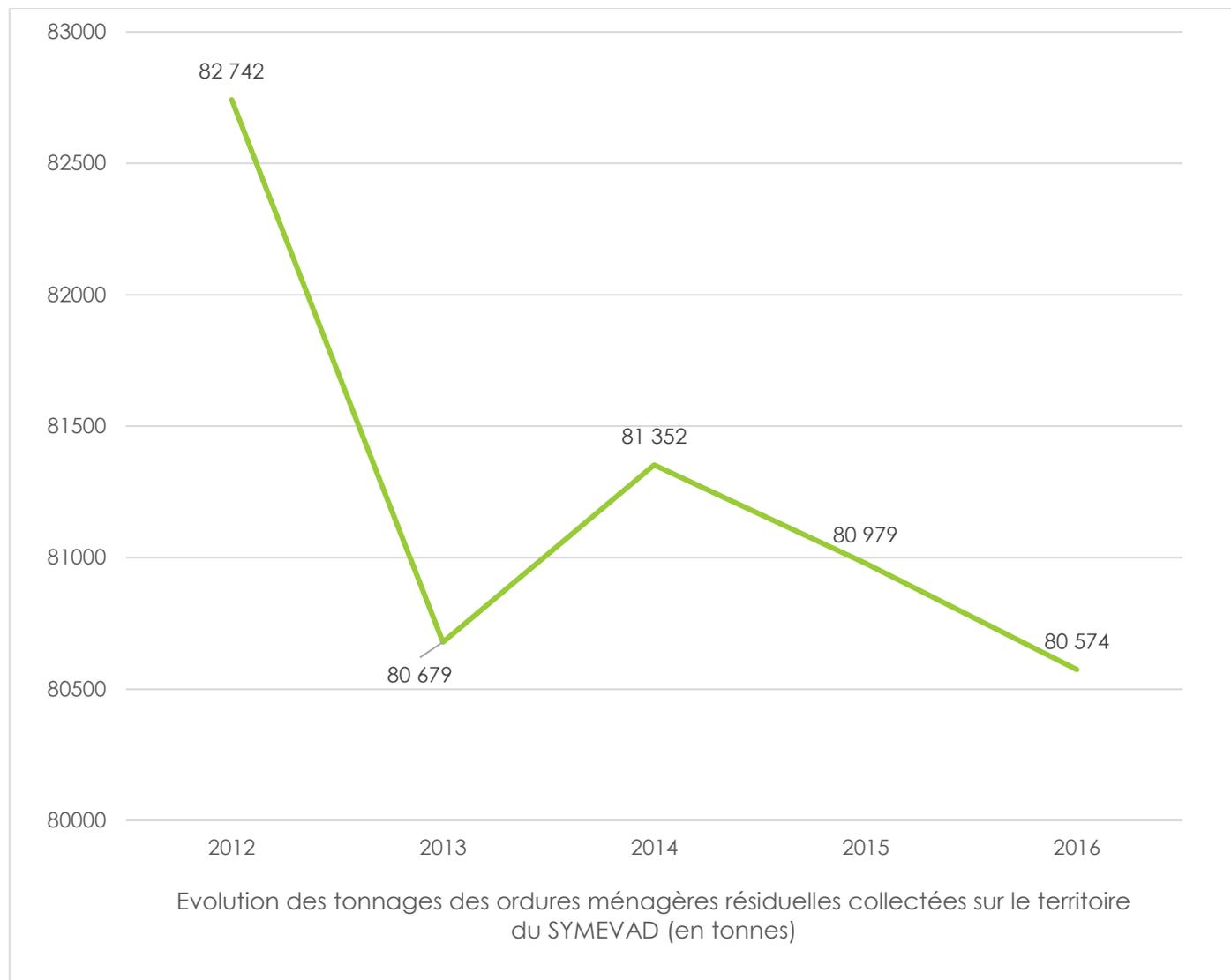


## Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Le SYMEVAD a traité 80 574 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en 2016 :



Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire du SYMEVAD continuent leurs baisses, -0.50% en 2016, consécutives aux politiques de prévention de la production des déchets menées par le SYMEVAD.



## Synthèse des tonnages et évolution sur 5 ans (en tonnes)

Type de déchets	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012 à 2016
Ordures Ménagères	82 741	80 679	81 351	80 979	80 574	- 3%
Collecte sélective	21 636	20 341	19 833	19 181	19 180	- 11%
Verre	11 078	10 572	10 332	10 404	10 344	-7%
Déchets verts	36 055	34 368	41 187	34 167	36 438	+1%
Encombrants	26 569	27 384	27 929	28 291	27 871	+5%
Déchèteries*	41 645	46 877	47 174	40 469	43 833	+5%
Total	219 724	220 221	227 806	213 491	217 940	- 1%

\*Hors déchets verts et encombrants qui sont déjà comptabilisés dans les rubriques correspondantes.

Type de déchets	Kg/an/habitant en 2016
Ordures Ménagères	258
Collecte sélective	62
Verre	33
Déchets verts	117
Encombrants	89
Déchèteries*	141
<b>Total</b>	<b>700</b>

\*Hors déchets verts et encombrants qui sont déjà comptabilisés dans les rubriques correspondantes.

# Prévention

La « prévention » de la production de déchets consiste à mettre en œuvre des actions visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits, permettant ainsi de mieux maîtriser les coûts liés au traitement des déchets et de limiter l'impact environnemental.

Le SYMEVAD est lauréat de l'appel à projet national « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » (TZGZD), et a également signé un Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME :



## Axes de travail pour atteindre les objectifs

Gaspillage alimentaire.

Consommation responsable.

Réduire la consommation de produits dangereux.

Exemplarité des administrations.

Réduction des déchets liés à l'activité économique.

Promotion du réemploi.

Gestion des bio-déchets.

Village Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

## Actions menées en 2016

### Formation et accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire

- Accompagnement de 3 établissements scolaires.
- Formation du personnel de restauration scolaire de la mairie de Lambres lez Douai.
- Formation de diverses associations locales.
- 7 animations lors d'événements locaux.

### Promotion pour l'utilisation de couches lavables

- 6 réunions d'information.
- 27 familles dotées.
- Création d'un groupe facebook fermé destiné aux participants de l'opération.
- 1 micro crèche formée et convertie à l'utilisation des couches lavables.



Semaine de pesée école de Noyelles-Godault



### Promotion de la gestion des bio-déchets

- 4 portes ouvertes pour la visite du jardin pédagogique.
- 61 groupes de visiteurs ont été accueillis dont 48 classes.
- 1 439 personnes ont visité le jardin.
- 44 animations lors d'événements locaux en partenariat avec les guides composteurs bénévoles.

### Promotion du compostage et du vermicompostage

- Réunions publiques :
  - 19 pour les composteurs individuels,
  - 2 pour les vermicomposteurs.
- Nombre de contenants distribués :
  - 525 composteurs,
  - 13 vermicomposteurs.



Un des guides composteurs bénévoles sur stand

### Promotion du circuit de visite du centre de tri des emballages

- 6 portes ouvertes pour la visite du centre de tri.
- 4 450 personnes ont été sensibilisées par le biais du pavillon de la communication et du circuit de visite du centre tri.
- Les hôtesses de 22 béguinages ont été sensibilisées aux bons gestes de tri.
- 1 visite spécifique "habitat collectif" a été organisée.
- 4 visites ont eu lieu en partenariat avec la CAHC dans le cadre "Vacances à l'usine".

### Promotion du Réemploi

- 2 portes ouvertes pour la visite de la ressourcerie.
- 1886 personnes ont été sensibilisées.
- Mise en ligne de l'annuaire du réemploi.
- 2 animations sur le réemploi ont été réalisées lors de la semaine européenne de la réduction des déchets.



### ANNUAIRE DU RÉEMPLOI

Donner, louer, ou faire réparer vos objets ?  
Consultez notre annuaire !

### Sensibilisation à la réduction des déchets dangereux

- 94 animations ont eu lieu lors de manifestations locales :
  - 10 sur "produits ménagers" lors de manifestations locales,
  - 21 sur les produits phytosanitaires,
  - 8 sur les produits de bricolages,
  - 3 sur les produits cosmétiques.
- 6 ateliers de 2 heures ont été animés :
  - 3 sur les produits ménagers,
  - 1 sur les produits phytosanitaires,
  - 1 sur les produits de bricolages,
  - 1 sur les produits cosmétiques.
- L'EHPAD de Féchain a testé l'utilisation de produits d'entretien naturels à base d'huiles essentielles avec un relevé de la qualité de l'air avant et après.
- Sensibilisation et formation du personnel d'entretien des mairies d'Evin-Malmaison et de Courcelles les Lens.

### Mobilisation des acteurs économiques

- Signature d'un partenariat avec l'Ecole des Mines de Douai pour la création d'une chaire ECOCIRNOV avec pour enjeux :
  - aide à la création de nouvelles filières locales de valorisation,
  - développement d'unité locale de recyclage,
  - innovation et maillage territorial.
- Participation aux séances plénières et aux groupes de travail thématiques du Club-TRI-AD pour réaliser un état des lieux des pratiques actuelles et des besoins des entreprises et les accompagner individuellement autour de la thématique des biodéchets des gros producteurs.

### **Village Zéro Gaspi-Zéro déchet en partenariat avec la ville de Douai**

- Sensibilisation aux problèmes des dépôts sauvages avec le nettoyage des quartiers.
- Sensibilisation au tri sélectif avec la visite du centre de tri.
- Sensibilisation à la réduction des déchets pour devenir un éco-consommateur.
- Stand d'animation sur le gaspillage alimentaire.
- Stand d'animation sur le compostage.

### **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**

- Mobilisation des écoles de Courcelles les Lens avec les 12 défis de SYM qui sont répartis en 3 catégories : Sensibilisation, Gestion et Prévention.
- Tenue d'ateliers et de stands destinés tout public (création de papier recyclé, goûter zéro déchet, initiation au compostage et lombricompostage, consommation responsable, ré-emploi et détournement d'objet).

### **Eco-Exemplarité des administrations**

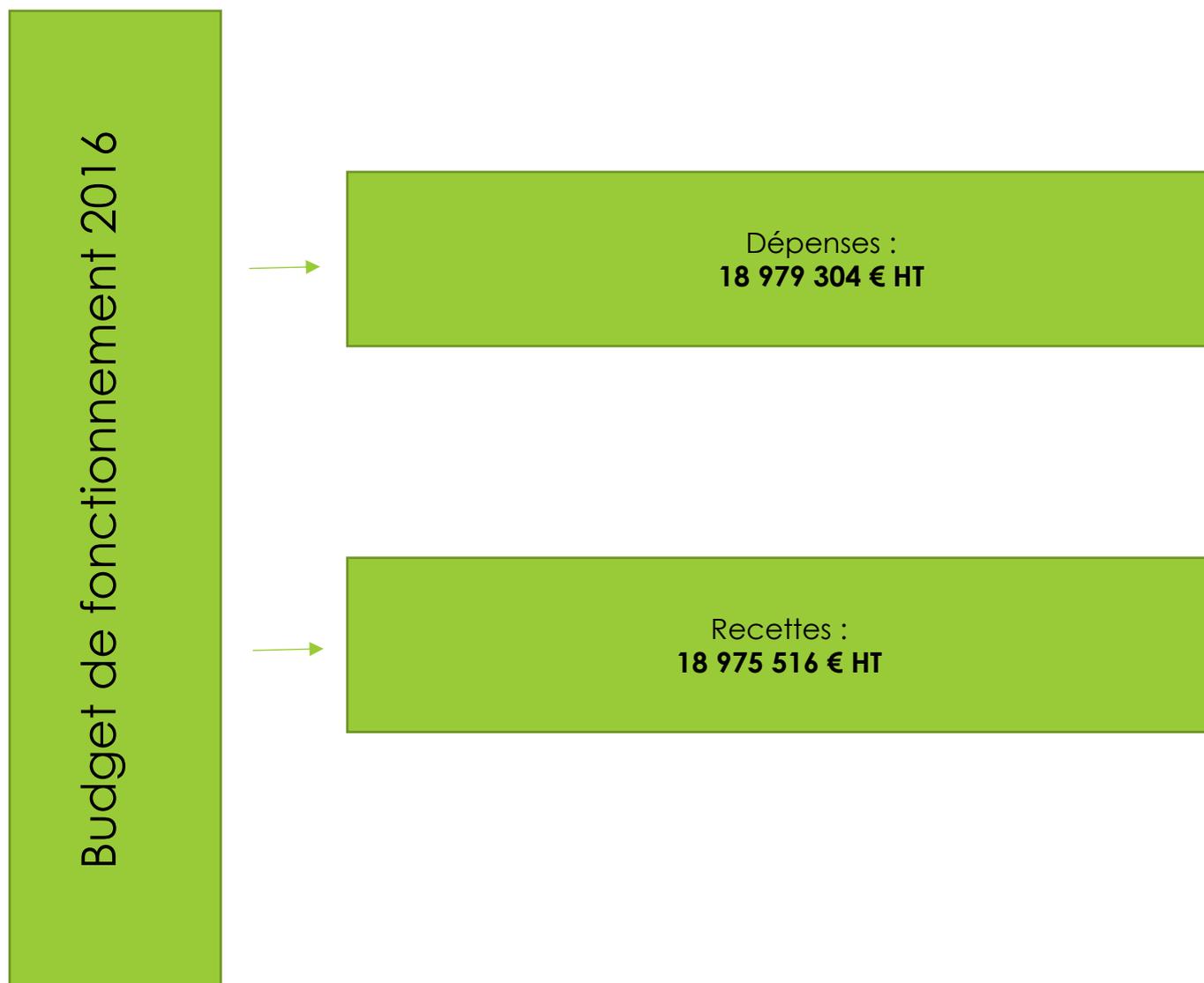
- Réunion d'information qui a réuni
  - 17 communes de la CAD,
  - 9 communes de la CAHC,
  - 14 communes d'Osartis-Marquion.

## Bilan financier

Le SYMEVAD étant assujéti à la TVA, l'ensemble des éléments financiers ci-après est exprimé en € hors taxe.

## Budget de fonctionnement

Source : compte administratif 2016



Le budget de fonctionnement 2016 est équilibré malgré un reversement exceptionnel de 1 379 342,93 €HT auprès des 3 agglomérations membres du SYMEVAD.

## Dépenses de fonctionnement

→ Dépenses auprès des sociétés extérieures de traitement (traitement des OMR, des encombrants, rotations et traitement des déchets des déchèteries etc.)

→ Prestations d'exploitation des équipements du SYMEVAD (TVME, ressourcerie, centre de tri, centre de compostage)

→ Echéances des emprunts contractés dans le cadre des nouveaux projets (centre de tri, TVME, ressourcerie)

→ Reversements aux agglomérations membres au titre des régularisations de tonnages et un reversement exceptionnel d'une partie des excédents réalisés au titre de l'année 2015

→ Charges de structures (charges de personnel, entretien du bâtiment, amortissement de matériel etc.) et de communication (y compris le programme de prévention)

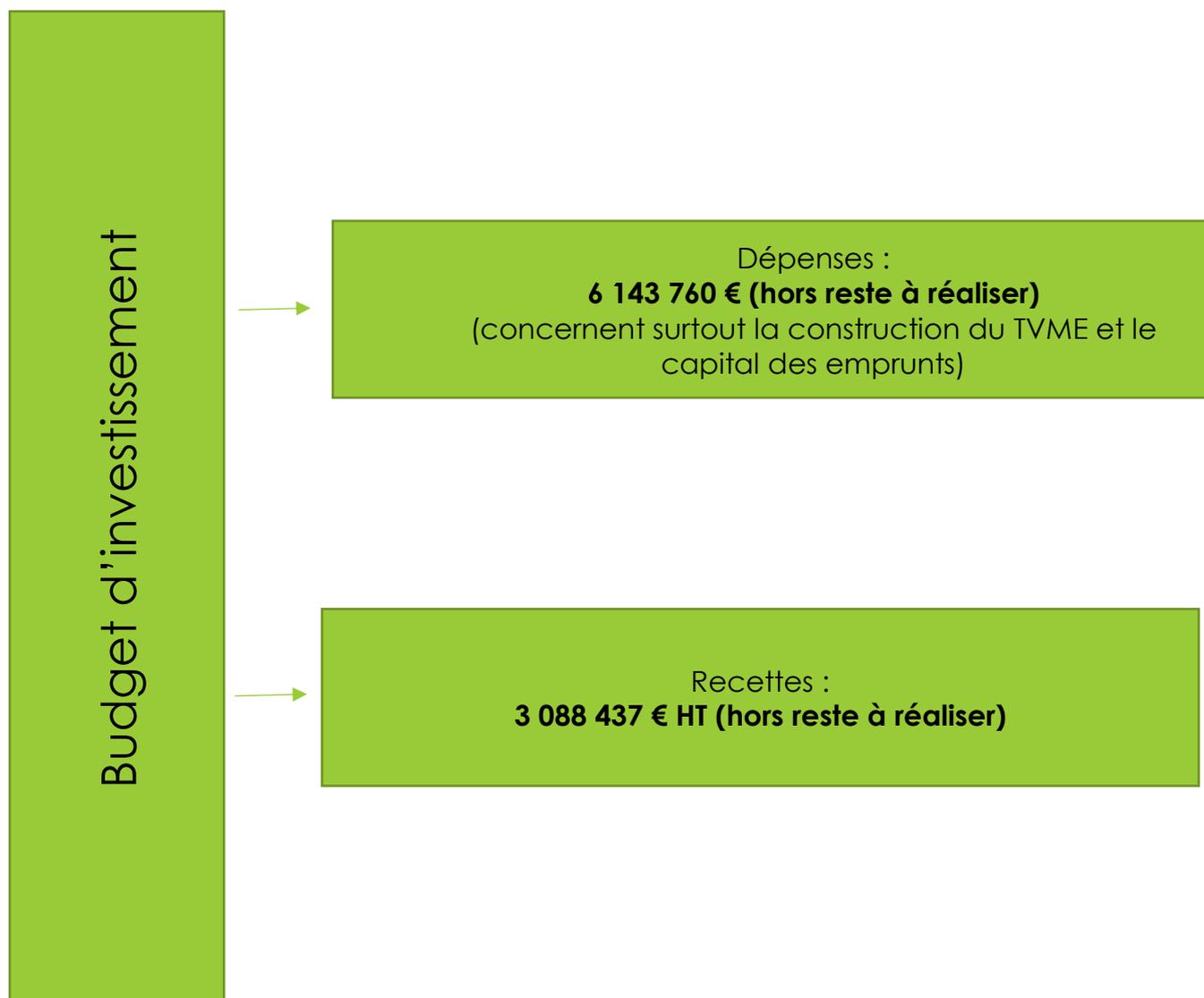
## Recettes de fonctionnement

→ Contributions des collectivités membres

→ Soutiens des Eco-Organismes (Adelphe, OCAD3E, Eco-folio...)

→ Reventes des matériaux (emballages et journaux issus de la collecte sélective, acier, carton, batteries des déchèteries, compost valorisé etc.)

## Budget d'investissement



Après intégration des résultats reportés et des restes à réaliser, le résultat de l'exercice 2016 s'est soldé par un excédent de 534 893€ HT

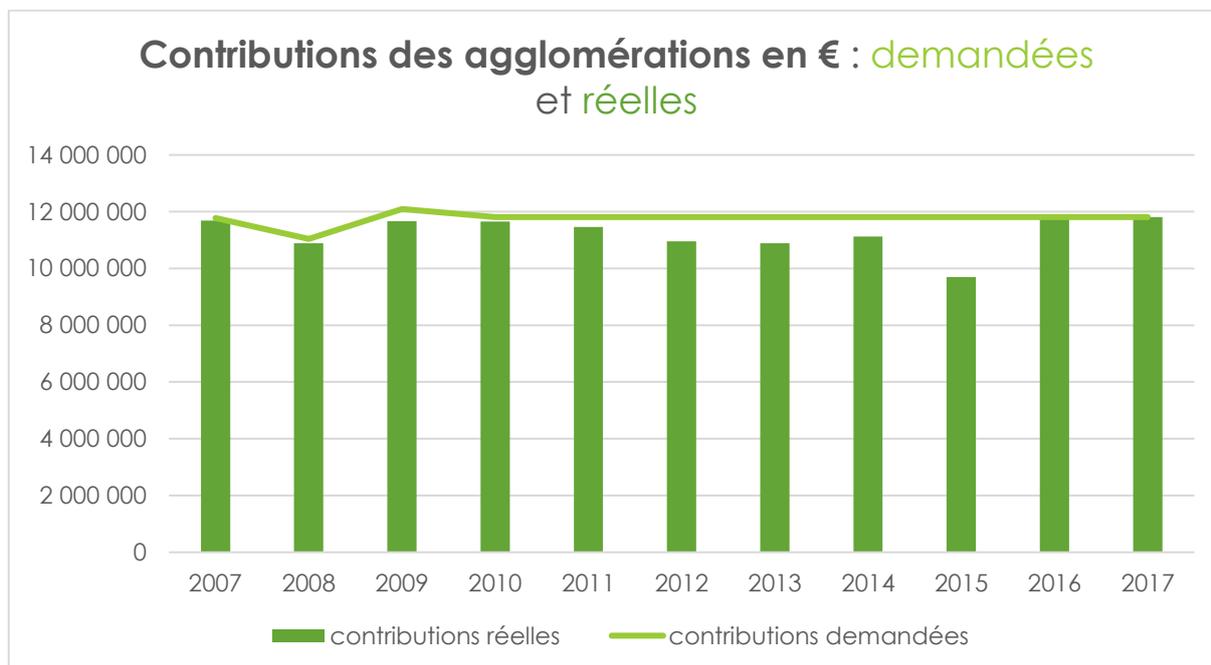
## Contributions des agglomérations

Le SYMEVAD ne peut bénéficier d'une fiscalité propre puisque la mise en œuvre des différents modes de financement de la gestion des déchets (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, REOM ou Budget général), reste du ressort des agglomérations membres qui ont conservées la compétence collecte. La différence entre les dépenses et les recettes « commerciales » est donc prise en charge par les contributions des agglomérations membres.

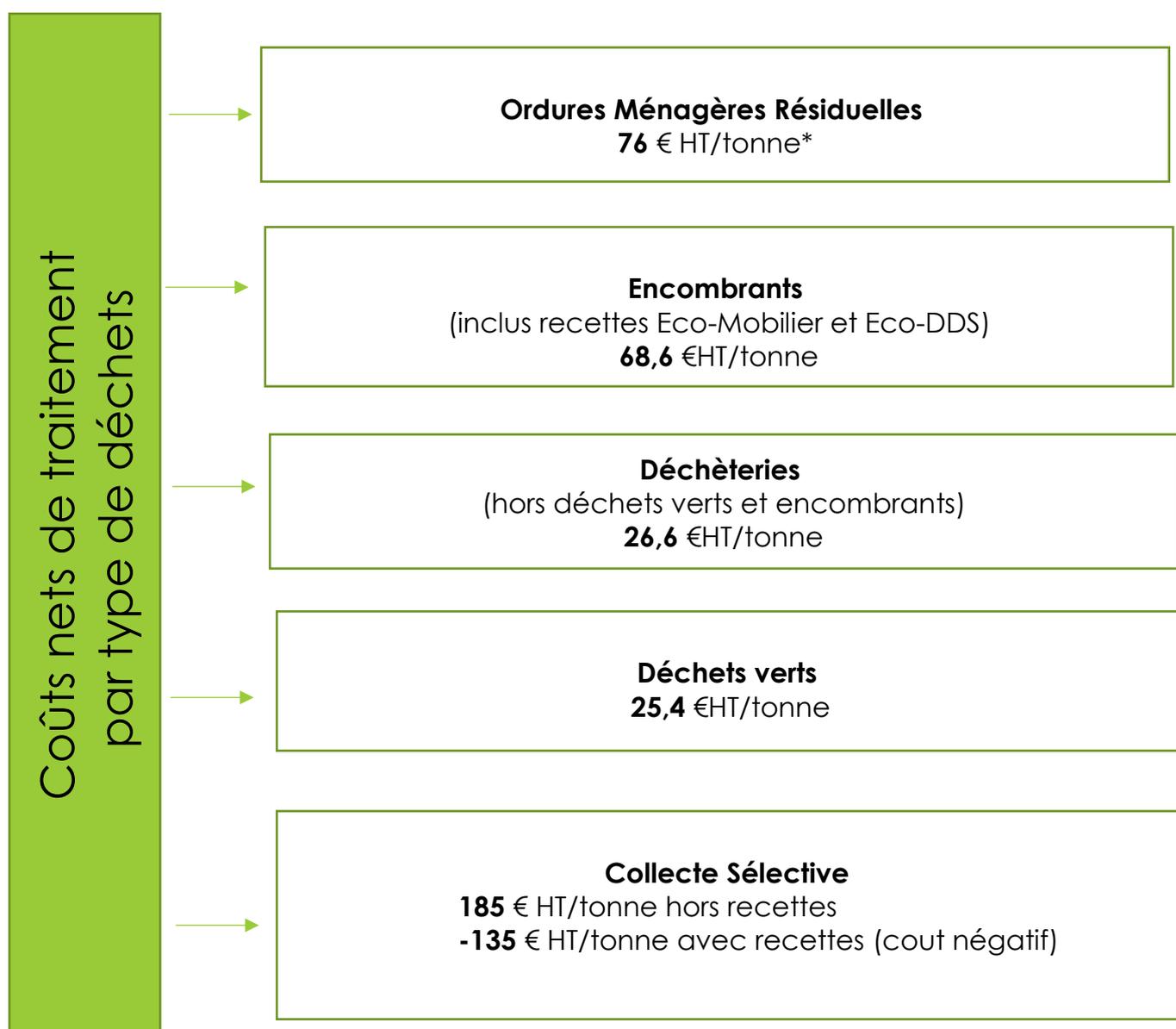
Ces contributions sont calculées à l'habitant pour les charges fixes et les autres charges (traitement des déchets, rotations des déchèteries etc) sont calculées de manière proportionnelle en fonction des tonnages produits par chaque agglomération.

Collectivité	contribution 2016 en €	Population (nbre d'hab)	€HT/an/hab
CAD	5 855 473	153 302	38.20
CAHC	4 893 394	126 414	38.70
CC Osartis Marquion	1 062 221	32 072	33.10
SYMEVAD	11 811 088	311 788	37.90

Depuis 2007, date de création du SYMEVAD, les contributions demandées sont stables et les contributions réelles ont légèrement baissé.



## Indicateurs financiers



\*Le coût 2016 pour les OMR est très bas car les tonnages ont été réceptionnés sur le TVME sans que les amortissements ne soient intégrés dans le coût. Les amortissements pour l'investissement du TVME ne débuteront qu'en 2017.



SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets



60, rue Mirabeau Prolongée  
CS 10 014  
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél. : 03 21 79 35 99  
Fax : 03 21 74 35 23

C. A.  
Hénin-Carvin



C. A.  
du Douaisis

C. C. Osartis-Marquion



[www.symevad.org](http://www.symevad.org)

YouTube



SYMEVAD

